

Valeurs[®] d'exemples

PALMARÈS RÉGIONAL 2015
de l'architecture
et de l'aménagement



**conseil
architecture
urbanisme
environnement**

P U Y - D E - D Ô M E



AUVERGNE

ÉDITO

2009, 2011, 2013, 2015...

Après 2009 et 2011, 2013, le palmarès d'architecture et d'aménagement « Valeurs d'exemples® » 2015 présente l'exemplarité de la production architecturale et paysagère en Auvergne.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Puy-de-Dôme s'est entouré de ses partenaires « historiques », l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne, également soutenue, pour cette édition par de nouveaux partenaires tels que l'École Nationale Supérieure de l'Architecture de Clermont-Ferrand, Le Commissariat à l'Égalité des Territoires, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie Auvergne. Qu'ils en soient remerciés.

Ce palmarès souligne toujours la nécessaire collaboration qui associe maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre pour un objectif partagé : produire un urbanisme et une architecture de qualité, répondant aux besoins des usagers, et connectés avec le paysage et le patrimoine. Les opérations qui ont séduit le jury de professionnels ont toutes fait le lien entre l'identité d'un site et la modernité des interventions, pour une qualité d'usage renouvelée. Le palmarès 2015 confirme également que la créativité et la qualité des projets trouve sa place tout autant dans les bourgs ruraux et villes moyennes que dans les grandes villes. Elle concerne tout autant les projets modestes que ceux plus audacieux comme ceux ayant retenu l'attention du « jury jeunes » accueilli cette année.

L'Auvergne confirme ainsi le dynamisme de son territoire et la créativité de ses acteurs. Parfaitement intégrés dans leur patrimoine architectural et paysager, ces nouveaux lieux, espaces et équipements publics, logements... renouvellent l'image de l'Auvergne et affirment sa vocation d'accueil. Ce palmarès prouve aussi que le contexte et le patrimoine sont aujourd'hui au cœur des réflexions et qu'avec des concepteurs talentueux, il est souvent un atout majeur pour des projets inventifs et sortant des standards habituels. Maîtres d'oeuvre et maîtres d'ouvrage ont largement pris conscience de ce potentiel et leurs projets communs s'attachent à les valoriser ou les adapter, si nécessaire, aux modes de vie contemporains.

La notion de développement raisonné est plus que jamais intégrée au processus de conception : densifier les tissus urbains, économiser les ressources, développer les filières locales en choisissant des matériaux et des mises en œuvre adaptés...

Loin des modes technologiques, les opérations proposées dans cet ouvrage montrent une Auvergne exemplaire, en architecture, urbanisme et environnement.

Nul doute que les perspectives ouvertes par la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes vont contribuer au renforcement des échanges et du travail en réseau des CAUE et des acteurs professionnels, au service de la qualité des territoires dans le respect de leur diversité.

Jean Frébault,

Conseil de Développement du Grand Lyon,

Ancien Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme

Co-président du Jury régional « Valeurs d'exemples® ».

INTRO

VALEURS D'EXEMPLES®

2015

Initiée par le CAUE du Puy-de-Dôme à l'échelle départementale en 2009, puis à l'échelle régionale en 2011 avec l'Union régionale des CAUE, la 4^e édition du Palmarès « Valeurs d'exemples® » 2015 présente la production architecturale et paysagère la plus récente et la plus remarquable en Auvergne.

Le Palmarès « Valeurs d'exemples® » change peu dans sa forme et élargit son partenariat, avec le soutien de : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie Auvergne, le Commissariat à l'Égalité des Territoires.

L'objectif pour les années à venir sera de développer ces relations fructueuses, voire d'étendre le périmètre du Palmarès aux territoires voisins, dans la perspective des grandes régions, pour lesquels la qualité architecturale et paysagère est aussi, comme en Auvergne, un enjeu essentiel.

« **VALEURS D'EXEMPLES®** »
À SUIVRE...

PALMARÈS

DE L'ARCHITECTURE

et de l'aménagement

96 opérations en lice...

Qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou d'interventions sur du bâti ancien, les opérations publiques ou privées situées en région Auvergne, datant de moins de 5 ans et n'ayant pas déjà été présentées aux précédents palmarès, ont pu concourir. Il ne s'agissait pas de présenter des projets architecturaux déconnectés de leur site, mais de proposer des réalisations en interface avec le paysage rural ou urbain, inscrites dans le contexte global et ayant bénéficié d'une approche transversale et d'une démarche pertinente vis-à-vis de l'environnement, de la maîtrise des énergies, de l'utilisation de matériaux sains et écologiques.

56 maîtres d'œuvre et 69 maîtres d'ouvrage de la région Auvergne ont présenté ensemble 96 réalisations dans 7 catégories. 50 opérations ont été retenues par le jury de présélection du Palmarès et soumises à l'avis du jury régional.

Les réalisations primées par le jury illustrent au mieux le rapport avec le site, la valeur architecturale ou urbaine du projet, la qualité d'usage, la qualité environnementale.



À l'occasion du Palmarès Régional 2015, s'est déroulé pour la première fois de son existence, un « Jury Jeunes ». Composé suite à un appel à participation sur proposition de la co-organisation du CAUE Puy-de-Dôme et de la Maison de l'Architecture, le Jury Jeunes s'est rassemblé le 30 juin dernier, en parallèle du Jury Officiel.

Ce jury était composé de 20 lycéens de plusieurs établissements du département du Puy-de-Dôme : Lycée Pierre Joël Bonté à Riom, Lycée des Métiers Pierre Boulanger à Pont du Château, Lycée La Fayette et Lycée professionnel Roger Claustres à Clermont-Ferrand.

L'objectif de cette initiative était de permettre à une vingtaine de jeunes de participer à une expérience collective dans le cadre d'une manifestation culturelle d'échelle régionale.



LE JURY

DU PALMARÈS

2015

Le jury, présidé par M. Jean Frébault, ancien Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme, a évalué chacune des réalisations retenues. Il a distingué 22 opérations qui font l'objet de 5 prix régionaux et de 17 mentions. Souverain, il n'a pas souhaité décerner de prix dans certaines catégories.

Chaque membre du jury a disposé d'une voix délibérative. Aucun des membres du jury n'était impliqué en tant que maître d'œuvre ou maître d'ouvrage.

- **M. Jean Frébault**, Conseil de Développement du Grand Lyon, ancien Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme et Président du Jury
- **M. Michel Astier**, Directeur du CAUE du Puy-de-Dôme
- **M. Gilles Alexandre**, Architecte, représentant M. le Président du Conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Auvergne
- **M. Jean-Paul Lanquette**, Architecte, représentant M. le Président de la Maison de l'architecture en Auvergne
- **Mme Catherine Jacquot**, Architecte-conseil de la DRAC, représentant Mme La Directrice de la DRAC Auvergne
- **Mme Priscilla Tetaz**, Paysagiste-conseil de la DREAL, représentant M. le Directeur de la DREAL Auvergne
- **M. Jean-Yves Bechler**, Commissaire à l'Égalité des Territoires du Massif central
- **Mme Muriel Cros**, Architecte des Bâtiments de France représentant le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Puy-de-Dôme
- **M. Jean-Marie Russias**, Architecte des Bâtiments de France représentant le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Allier
- **M. Gilles Barré**, Architecte Conseil de la Direction Départementale des Territoires du Cantal
- **M. Gaetan Haïst**, Paysagiste Conseil de la Direction Départementale des Territoires de l'Allier
- **M. Loïc Le Quilleuc**, Coordinateur de Pôle représentant la Directrice régionale de l'ADEME Auvergne.



PRIX RÉGIONAL

TRAVERSE DE BOURG

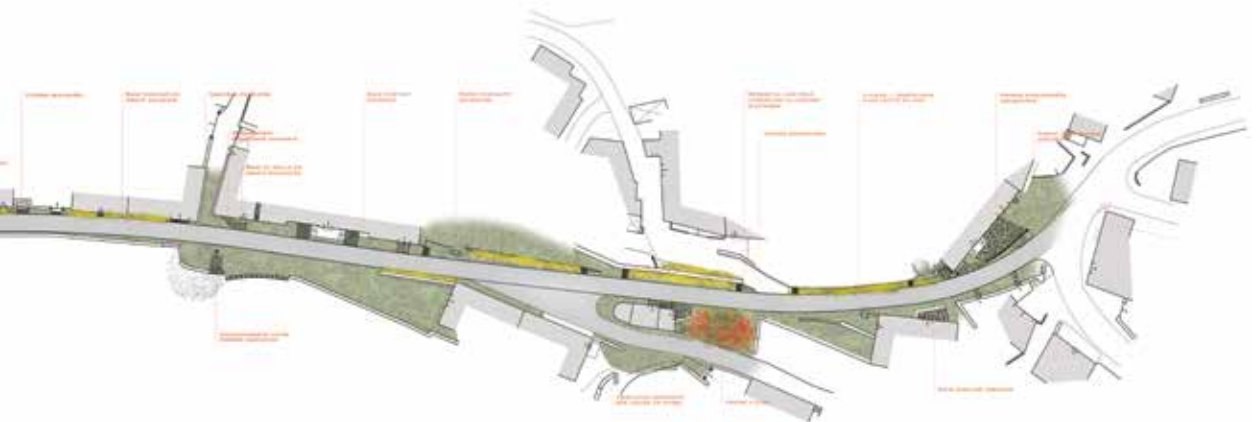
Chaliers / Cantal

Le bourg de Chaliers s'étire le long d'une voie étroite en belvédère sur la vallée de la Truyère, affluent du Lot. Le projet consiste à redessiner la traverse en diminuant la largeur de la bande roulante, à qualifier les accotements et les seuils précédant les habitations. Trois placettes, toutes adossées à un édifice patrimonial singulier, ponctuent le parcours linéaire du village-rue et mettent en scène les vues lointaines en plongée sur la spectaculaire vallée de la Truyère. La géométrie et la matérialité des placettes varient en fonction de la topographie, du rapport souhaité au patrimoine en présence, des usages accueillis.

Les aménagements sont : reprise intégrale du réseau d'eau pluviale, création d'un caniveau latéral en gneiss, conservation et réintroduction de bas-côtés en herbe animés par des arbustes et des vivaces rustiques, bande roulante de teinte claire réalisée à base d'agrégats granitiques, réalisation de dallages en plaques de gneiss pour les placettes et le seuil des habitations.



Maître d'ouvrage : **Commune de Chaliers**
Maître d'œuvre : **Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés**



MENTION RÉGIONALE

REQUALIFICATION ANCIEN SITE DE L'IUFM

AMÉNAGEMENT DES NORMALIENNES

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme



Le projet des Normaliennes a été lancé par l'OPHIS en 2006. L'ancienne École Normale se situe à la convergence entre deux villes, Clermont-Ferrand et Chamalières, sur un axe urbain majeur dans le territoire, l'avenue Raymond Bergougnan, qui dessert le Nord de l'agglomération.

Le site possède des qualités patrimoniales - bâties et arborées - remarquables. Le projet avait pour enjeu, entre autres, de créer un lieu contemporain ouvert sur les pratiques quotidiennes du quartier, de favoriser le bien-être des riverains et des personnes appelées à travailler dans ce site.

Le parti d'aménagement s'est orienté vers : la création d'un espace central qui organise les accès piétons, le maintien de l'entrée historique rue Bergougnan, l'inscription du site dans la trame viaire existante, la limitation des voies routières en périphérie du site, la création d'espaces de rencontre peu ou pas plantés.



MENTION RÉGIONALE

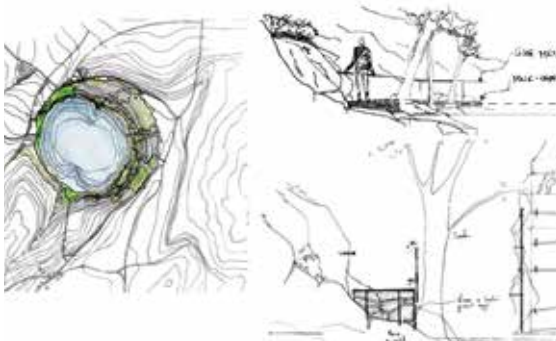
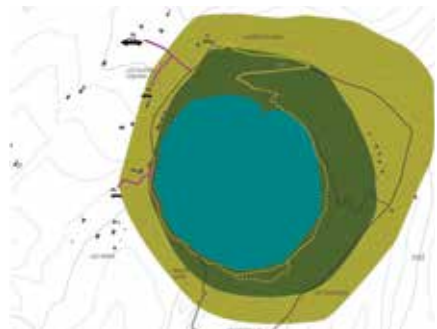
AMÉNAGEMENT

GOUR DE TAZENAT

L'aménagement du Gour de Tazenat est lancé par Manzat Communauté en 2012. L'ambition des élus est d'inscrire dans le paysage ce haut lieu volcanique dans le cadre d'une mise en scène soucieuse des itinéraires touristiques et des usages agricoles.

Le site comme lieu de découverte est ouvert sur le territoire local entre la chaîne des Puy et le massif des Combrailles. Il s'agit de conforter le caractère patrimonial de ce haut lieu touristique, tout en améliorant sa capacité touristique et fonctionnelle. L'équipe a investi le site comme espace touristique inscrit dans la réalité quotidienne, doté d'un paysage vecteur d'identité et de qualité, afin de respecter les usages. Il ne s'agit pas aujourd'hui de constater les contraintes liées à l'histoire du site (ancienne carrière, desserte routière tracée sur les pentes du maar volcanique...), mais de comprendre son fonctionnement (accessibilité depuis la route départementale, itinéraire touristique, nombreux ouvrages hydrauliques du bassin versant, usages...).

Charbonnières-Les-Vieilles / Puy-de-Dôme



MENTION RÉGIONALE

RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES

LES PLAGES DU LAC D'ALLIER

Vichy / Allier



Dans la continuité de l'esplanade du lac d'Allier, les aménagements des promenades et plages d'Allier composent la seconde phase opérationnelle de reconquête des berges de la rivière. Issu de l'étude globale de « Mise en valeur et sécurisation du grand site du lac d'Allier », le projet poursuit la restitution de la rivière et de ses abords aux vichyssois.

Corrigeant l'isolement du secteur, trois pénétrantes traversent les parcs d'Allier et affirment la connexion du site au centre-ville et au quartier thermal.

Le projet répond à des enjeux économiques et environnementaux et permet de :

- Conforter les berges déstabilisées de l'Allier par des techniques de renaturation propices au développement de la biodiversité en élargissant le corridor écologique de la rivière et favorable à une réappropriation respectueuse par la population,
- Renforcer et compléter les activités touristiques, publiques ou privées (8 établissements) existantes et assurer leur préservation des risques d'inondation,
- Valoriser l'attrait du site pour les Vichyssois comme pour les touristes et connecter au centre-ville.



OPÉRATIONS REMARQUÉES

RÉAMÉNAGEMENT REQUALIFICATION

PLACES PRINCESSE DE POLIGNAC ET DE L'ÉGLISE

Polignac / Haute-Loire

La commune de Polignac a entrepris une démarche ambitieuse pour tenter d'obtenir le label « Plus Beau Village de France ». Après une étude globale, l'opération jugée prioritaire a été engagée sur la place centrale du bourg. Réalisée en deux phases, elle a consisté à réorganiser et requalifier l'espace, tout en valorisant le bâti limitrophe. La place correspond à la juxtaposition d'une place haute (dite « Princesse de Polignac ») et d'une place basse (autour de l'église), superposées sur environ 5 m de hauteur.



Maître d'ouvrage : Commune de Polignac
Maître d'œuvre : Christine Charbonnel, architecte
Thierry Leproust - Bureau Alpalges 2, paysagiste



L'îlot Saint-Jean de Thiers est situé à la pointe sud du centre ancien en secteur sauvegardé, avec des logements insalubres entourés de jardins en friche. L'opération de Résorption d'Habitat Insalubre (RHI) en partenariat avec Auvergne Habitat a inclu la démolition, le confortement de 42 parcelles de l'îlot, 25 immeubles, soit 32 logements. Une nouvelle offre de 30 logements réalisés par Auvergne Habitat, privilégie les maisons de ville avec garage et jardin. Une mise en valeur nouvelle du quartier permet de revaloriser le circuit touristique existant.



Maître d'ouvrage : Commune de Thiers
Maître d'œuvre : M. Racineux, architecte

RÉAMÉNAGEMENT REQUALIFICATION

ESPACE SAINT-JEAN

Thiers / Puy-de-Dôme



PRIX RÉGIONAL

CENTRE DE LOISIRS

« LA SOURCE »

Arconsat / Puy-de-Dôme



La communauté de communes de la Montagne Thiernoise a décidé d'organiser l'aménagement de son vaste territoire de moyenne montagne, en créant un équipement structurant son territoire à Arconsat : un centre de loisirs pour enfants, coloré et ludique. Cette réalisation se veut une réponse au paysage, en s'appuyant sur le caractère minéral, tellurique du béton sablé, l'équipe explore le thème de l'affleurement rocheux où la construction ne serait qu'une singularité naturelle du paysage, à l'inverse d'un bâtiment. Ce projet cherche à éviter « l'effet Sim City » des habituels centres de loisirs, posés au milieu de ses aménagements extérieurs, entouré de clôtures vertes et en rupture avec le caractère rural du paysage. Les fonctions extérieures demandées au programme, aire de jeux, préau, terrasse du restaurant, sont intégrées aux volumes construits pour laisser au premier plan en contrebas, le champ vierge d'aménagement. Le projet, implanté à l'entrée basse du village joue le rôle de transition entre le grand paysage de la vallée et le village escarpé à l'arrière.

Le plan est constitué de quatre carrés de 15 mètres de côté, décalés entre eux et orientés par des angles ouverts sur le paysage de la vallée de la Durolle.





PRIX RÉGIONAL

CONSTRUCTION ÉCOLE MATERNELLE DANIEL-FOUSSON

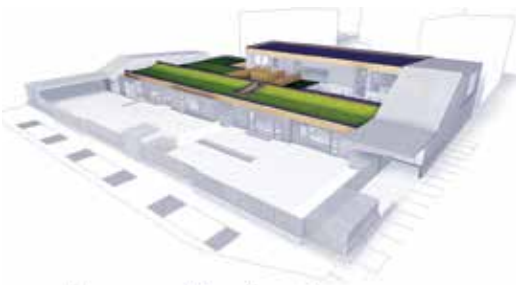
ÉCOQUARTIER
CHAMPRATEL

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme



Dans le cadre du grand projet de renouvellement urbain et d'écoquartier de Champratel, la ville de Clermont-Ferrand a programmé un nouvel équipement scolaire de 6 classes maternelles avec des ambitions d'exemplarité quant à sa qualité d'éco-construction comme de lieu d'apprentissage. Les quatre ambitions fondamentales du maître d'œuvre : l'ambition politique de réaliser une référence, l'ambition urbaine de faire de l'école un marqueur urbain et un signe fort du renouvellement urbain du quartier et de l'espace public créé associé au prolongement de la ligne de tramway, l'ambition écologique d'un bâtiment et d'un aménagement le plus respectueux de l'environnement, des ressources énergétiques et matérielles, de la qualité de vie et d'usage, de la gestion dans le temps, l'ambition pédagogique en offrant un outil et un lieu d'apprentissage unique. Sorte d'enceinte bois aux parois filtrantes et protectrices, aux lignes dynamiques, l'école multiplie les dispositifs pour apporter la lumière au cœur de chaque espace, assurer des ventilations naturelles, capter les apports solaires en s'orientant largement au sud.





Terrasses bio-climatiques



Pavillons multicolores

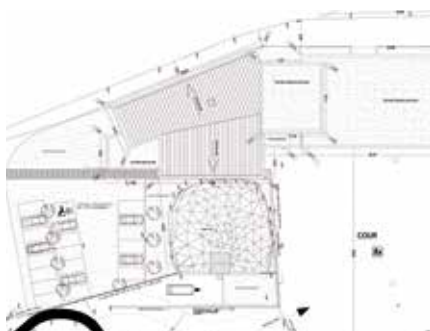


MENTION RÉGIONALE

RÉHABILITATION ET EXTENSION

COLLÈGE
AG MONNET

Champeix / Puy-de-Dôme



Le Conseil général du Puy-de-Dôme a confié à MTa la remise à niveau thermique et fonctionnelle du Collège de Champeix qui a donné lieu à un désamiantage, une rénovation de l'existant et un doublement de sa surface, en site occupé, entre un château d'eau et une falaise, en 16 mois de travaux et dans un budget contraint. L'architecture est issue des qualités du site. Elle vient faire le récit de cet incroyable promontoire ouvert sur le Massif du Sancy et de ce point culminant du village de Champeix. Une nouvelle enveloppe bois, véritable manteau thermique, écologique, unifie bâtiments anciens et nouveaux. L'extension est une proue, expressive de l'exiguïté du site, qui se vrille pour se tourner vers le Sancy démultipliant les situations de panorama pour les nouvelles salles. Le projet crée un grand parvis public avec emmarchements. L'utilisation du « bois de pays » : mélèze pour le bardage extérieur et sapin de pays pour les ossatures de la peau bois, les habillages acoustiques verticaux en épicéa pour l'intérieur, les murets en pierres récupérées, matérialisent la fusion entre l'équipement et le village, la nature et le grand paysage.



MENTION RÉGIONALE

EXTENSION ÉCOLE PRIMAIRE

INSTITUTION FÉNELON

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme



L'institution Fénelon est située à Clermont-Ferrand, au pied du viaduc Saint-Jacques et du Jardin Lecoq. L'extension de l'école maternelle et primaire de Fénelon s'implante rue Philippe Lebon, dans la continuité du bâtiment existant en reprenant le même gabarit.

Ce choix permet de conserver l'alignement sur la rue et de « clore » la parcelle de manière à sécuriser les espaces extérieurs de récréation.

Le bâtiment possède deux étages et conserve ainsi l'alignement en hauteur avec l'existant. Pour rattraper le niveau de plancher du rez-de-chaussée, le terrain est remblayé pour un accès direct et aisé entre l'intérieur et extérieur. Cette disposition permet également de respecter les règles de sécurité relatives à la prévention des risques d'inondation ainsi qu'à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble du bâtiment (ascenseur et sanitaires handicapés).

Une attention particulière a été portée au traitement des façades. Le soubassement est traité en béton lasuré gris anthracite alors que le volume principal est traité en béton naturel.



Maître d'ouvrage : **Institution Fénelon**
Maître d'œuvre : **Ilot architecture**

MENTION RÉGIONALE

MAISON DU CITOYEN

ESPACE
FRANÇOISE DOLTO

Lempdes / Puy-de-Dôme



Insérer ce nouvel équipement public à vocation sociale et citoyenne dans un ensemble urbain en devenir en plein cœur de la ville de Lempdes, nécessitait une démarche circonspecte au regard du patrimoine en présence, fragile et laissé à l'état d'abandon durant de longues années. Il s'agissait également d'instaurer un dialogue entre passé et présent, en adossant à une ancienne demeure à réhabiliter, un bâtiment autonome avec une écriture architecturale radicalement contemporaine.

Le projet comporte en effet 2 parties distinctes : l'une, conçue en réhabilitation, implantée dans une ancienne bâtisse datant du 18^e puis agrandie au 19^e siècle, regroupant trois unités fonctionnelles ayant chacune une vocation spécifique ; l'autre, conçue en addition contemporaine dénommée « Agora », érigée en lieu et place d'une ancienne grange démolie, destinée initialement aux débats citoyens et aux conseils municipaux, puis à la vocation élargie à toute activité publique à caractère événementiel.



MENTION RÉGIONALE

EXTENSION RÉHABILITATION

SALLE DES FÊTES

Mayres / Puy-de-Dôme

Comment rassembler en milieu rural, dans des territoires vides... ?

Situé dans un entredeux, au fond d'une place du bourg, le projet s'inscrit dans une ancienne grange en pierre occupée pendant longtemps par un restaurant. Pas vraiment en bon état, avec un budget serré, pour une commune de 180 habitants, ce projet est le témoin de d'un besoin de frugalité : garder ce qui existe, faire peu de choses mais les faire bien.

Accrochée sur la partie basse du bourg, la grange domine la vallée, le projet fait le choix de garder les volumes de l'ancienne salle commune et de pratiquer des percements qui vont cadrer le paysage. Les fonctions servantes seront organisées dans une extension accolée à la façade, pensée comme un assemblage de pièces de bois, un peu complexe, un peu précieux comme un beau jouet au fond de la place.

Les habitants se sont impliqués au travers d'un chantier participatif et dynamique.



MENTION RÉGIONALE

MUSÉE DES MUSIQUES POPULAIRES

MU-POP

Montluçon / Allier



Le Musée des Musiques Populaires prend place dans les anciens hôtels particuliers Méchain et Charnisay au cœur du vieux Montluçon. Le parti architectural consiste à affirmer l'identité de ces deux ensembles : l'hôtel Charnisay qui présente un intérêt patrimonial remarquable, restauré dans son esprit d'origine ; l'hôtel Méchain par contre, beaucoup détruit, modifié et transformé au cours des siècles et seule la façade sur la rue Notre-Dame offre un véritable intérêt patrimonial. Cette façade conservée vient s'insérer, comme un témoignage du passé, dans un nouveau bâtiment qui devient alors le nouvel hôtel Méchain.

Cette extension contemporaine du musée se compose d'un volume de béton de forme parallélépipédique très simple.

Ce volume contenant est parsemé de « signes » incrustés dans le béton et de niches d'informations (écrans vidéo, affichages) qui reprennent l'idée du mur introductif demandé par le programme.



MENTION RÉGIONALE

MAISON DE SITE GARE

TRAIN À CRÉMAILLÈRE DU PUY DE DÔME

Orcines / Puy-de-Dôme

Comme une révérence au vallon, le bâtiment se retire sur le côté et vient s'implanter à la lisière d'une frondaison boisée. En s'y adossant, le bâtiment libère l'espace entre ce boisement et le parking, conservant ainsi la continuité de la « grande prairie » depuis le vallon vers le seuil du Puy-de-Dôme. Comme par respect, le bâtiment s'abaisse par rapport au paysage en s'adaptant à la pente, en évitant de modifier trop fortement la topographie existante.

Le corps principal de l'équipement s'implante suivant deux axes théoriques majeurs : le principal est ancré dans le sol suivant l'axe de faire-valoir du vallon d'Enval. L'axe imaginaire de séparation des paysages d'estive et de parcelles agricoles perpendiculaires au premier, définit l'accès du public et la direction de la voie ferrée.

L'architecture est à double orientation : une façade tournée vers le public, qui l'attire et le motive, une façade tournée vers le but de la visite : le sommet.



MENTION RÉGIONALE

RÉHABILITATION MAISON DE BOURG

MAISON GRENOUILLE

Pérignat-ès-Allier / Allier



Ancienne épicerie, tabac, journaux, restaurant et maison sans usage depuis quelques décennies, la maison Grenouille est aujourd'hui un bâtiment public. Le programme de sa réhabilitation propose un lieu citoyen avec salles pédagogiques, d'exposition, ainsi qu'un bar-restaurant.

La Grenouille est donc une maison citoyenne, pivot de l'animation du centre bourg et s'impose avec un certain élanement comme faisant partie des bâtiments référents de la place du village. Son léger biais et son retrait permet d'articuler les 2 espaces publics majeurs du bourg de Pérignat : la place de la Mairie et la place Onslow. La difficulté de cette réhabilitation était la prise en compte des réglementations en vigueur : ERP, accessibilité... Le programme ne pouvait pas tenir exclusivement à l'intérieur. Il fallait aussi trouver un traitement qui interroge le passant et lui signifie le statut d'équipement public du bâtiment.

La double vitrine en bois qui faisait autrefois office d'entrée, n'a pas la largeur de passage nécessaire au respect de la réglementation, il semblait pourtant indispensable de la conserver et de la restaurer.



JURY JEUNES 2015



Animé par la curiosité, la motivation et l'émotion, le Jury Jeunes a vécu le Palmarès dans les mêmes conditions que le Jury Officiel : visionnage des projets en compétition, débriefing en groupe et délibération en fin de séance. Le Jury Jeunes était encadré par des professionnels architectes, accompagnés de trois étudiants de l'École d'Architecture de Clermont-Ferrand. Ils ont animé les groupes de travail, permettant de délibérer et décerner quatre labels " Jury Jeunes " à des projets qui candidataient à l'édition 2015.



MENTION RÉGIONALE & JURY JEUNES

CONSTRUCTION

RECYCLERIE

Cusset / Allier



Avec sa silhouette en « collines », la recyclerie est un manifeste joyeux de la lutte contre le gaspillage qu'engendre notre société consumériste : sa façade est faite de centaines de portes palières de récupération, stratifiées ou peintes, qui échappent ainsi à l'incinération. Leur patchwork de couleurs vives se retrouve à l'intérieur, où les carrelages sont réalisés avec des fins de séries. L'enseigne elle-même est en lettres de récupération !

Ossature et menuiseries en bois lamellé collé, chauffage bois, performances thermiques dépassant la réglementation, isolants en fibres textiles recyclées, rétention des eaux par noues végétales étanches, aires de stationnement engazonnées contribuent à sa qualité environnementale.

La rétention des eaux d'orage est assurée au niveau des surfaces de parking et par des noues végétales étanches.

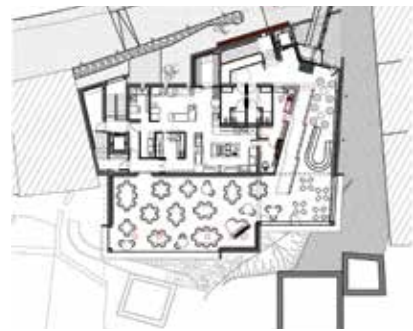




RECONVERSION

RESTAURANT GASTRONOMIQUE 6 CHAMBRES D'HÔTES

Le Broc / Puy-de-Dôme



Le village du Broc continue la reconquête de son territoire. Après l'ouverture d'un lieu d'accueil et d'activités dans l'ancien rempart, l'aménagement d'un jardin des légendes dans le bourg, un nouveau restaurant doublé d'un hôtel avec six chambres s'implante sur la partie haute du village du Broc.

Le bâtiment, construit en béton est massif, cherchant à exister modestement face au Château. La simplicité des volumes et la texture lisse et mat des parois marquent l'identité du nouveau bâtiment dans un rapport toujours distancié avec les ruines et les bâtiments existants, identifiés par leurs murs en pierre très rugueux et dont les joints sont creusés par les intempéries et le temps qui passe. Ce rapport de texture, entre rugosité et surface lisse du nouveau bâtiment, permet une lecture de cette stratification et de l'inscription de chaque bâtiment dans le temps et son époque de construction. Béton minéral, acier corten et verre composent le projet dans une grande sobriété de moyen.



JURY JEUNES

CONSTRUCTION

COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE CRISTAL

Aurillac / Cantal



Complétant d'un quatrième élément contemporain les trois corps de bâtiment de l'ancienne caserne, le cinéma Cristal définit par son implantation une place ample et lisible offrant une grande flexibilité d'accueil aux évènements, notamment au festival international de théâtre de rue.

Compact et efficace dans son fonctionnement, le Cristal s'organise autour d'un hall toute hauteur, traversant, qui assure la perméabilité d'accès à la place selon l'axe rue des Carmes - Bâtiment de l'horloge.

L'expression du projet est travaillée à partir de la notion de mouvement, inhérente au cinéma, dans une architecture saisissant le déploiement d'un cristal né de la Place, vibrations de facettes jouant avec l'éclairage diurne ou nocturne, dans un mouvement continu d'ombre et de lumière. Cette expression se confirme dans le traitement de la place, en quatre facettes de faible pente.



JURY JEUNES

CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL LIMAGRAIN

L'édifice, siège de Limagrain, est le vecteur d'une image dynamique et valorisante de la société à travers une architecture contemporaine, pérenne dont les lignes horizontales et les matériaux naturels assurent l'intégration au grand paysage de la Limagne dominé par la chaîne des puys.

Le projet reflète l'activité de Limagrain : par son organisation autour de l'atrium, vaste jardin intérieur qui place la nature au cœur de l'édifice. Ce jardin intérieur se prolonge par les espaces de jardins extérieurs dont la composition s'inspire du logo de la société.

La lumière naturelle est omniprésente ainsi que la transparence des façades et des cloisonnements vitrés qui favorisent la communication entre les personnes et offrent de longues perspectives sur les espaces intérieurs, l'atrium et le paysage.

Les circulations simples et multiples organisées à partir de l'axe principal, de composition et de développement, complétées par les passerelles au cœur de l'atrium, assurent la proximité entre les personnes.

Saint-Beauzire / Puy-de-Dôme



Maître d'ouvrage : **Limagrain**
Maître d'œuvre : **Atelier 4**

OPÉRATIONS REMARQUÉES

RÉHABILITATION

SALLE D'ACTIVITÉS

Thiolières / Puy-de-Dôme



Le bâtiment concerné par le projet est l'ancienne école communale. Le Maître d'Ouvrage a demandé le réaménagement et l'extension de la salle des fêtes et la création d'une ludothèque jouxtant ces équipements. La façade a été conservée dans sa forme, la modification principale sur cette façade a été l'apport de « boîtes » réalisées en panneaux compacts de couleur rouge. Ces édicules ponctuent les accès par des sas créant des pièges phoniques.



Maître d'ouvrage : **Communauté de communes du Pays d'Ambert**
Maître d'œuvre : **Georges Floret, architecte**

AMÉNAGEMENT ESPACE CULTUREL

SALLE GILBERT GAILLARD

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme



La ville de Clermont-Ferrand a réalisé un projet qui véhicule une image de qualité, de modernité dans sa fonction de salle des fêtes, mais aussi d'insertion dans la continuité historique du centre ancien. La qualité intrinsèque du bâtiment tient par son histoire, sa mémoire et son avenir, au milieu d'un quartier de ville en pleine évolution. Le travail sur les ambiances a permis une confrontation ancien / moderne, dualité et force de ce dialogue dans le respect de l'histoire du bâtiment.



Maître d'ouvrage : **Ville De Clermont-Ferrand - Direction du Patrimoine**
Maître d'œuvre : **Jean-Claude Malartre, FR architectes**

OPÉRATIONS REMARQUÉES

EXTENSION RÉHABILITATION

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GUYOT DESSAIGNE

Billom / Puy-de-Dôme

La réhabilitation / extension de l'école qui date de 1911 respecte son caractère III^e République contemporain. Sur la cour, un perron réalisé sur la longueur du bâtiment permet l'accès de plain-pied aux PMR. Côté jardin, un large espace de circulation est construit en ossature bois, il dessert les classes du rez-de-chaussée et de l'étage, éclairées en second jour par les ouvertures de la façade existante, animée par trois escaliers en bois le long des façades vitrées.



Maître d'ouvrage : **Mairie de Billom**
Maître d'œuvre : **Bruhat & Bouchaudy architectes**



La commune de Braize, 289 habitants, est située au cœur de la forêt de Tronçais. Visible depuis la Départementale très fréquentée, la commune souhaitait que l'esthétique de la nouvelle salle socio-culturelle soit claire et lumineuse avec des couleurs chatoyantes et intégrée dans son environnement naturel.

Le choix de l'ossature bois et du bardage bois est donc venu de manière évidente. L'orientation traversante est-ouest, permet une belle luminosité de la salle.



Maître d'ouvrage : **Commune de Braize**
Maître d'œuvre : **Agence d'architecture Stéphane Pichon**

CONSTRUCTION

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Braize / Allier

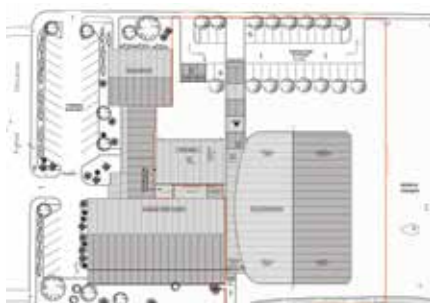


OPÉRATIONS REMARQUÉES

EXTENSION

HALLE DES SPORTS PIERRE-CHANY

Langeac / Haute-Loire



L'implantation du bâtiment créé a été réalisée à l'arrière du complexe sportif initial, sur le côté nord du terrain. Un grand volume englobe une salle de sports, l'ensemble est habillé de bardage bois lames embrevées (douglas), ponctuellement interrompu par des lignes d'aluminium laqué horizontales. La façade nord, vitrée sur 6 m de haut, optimise l'éclairage naturel. Le projet s'inscrit dans la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).



Maître d'ouvrage : **Communauté de communes du Langeadois**
Maître d'œuvre : **Ilot architecture**

SERVICES TECHNIQUES

BUREAUX ATELIERS GARAGES

Ménétrol / Puy-de-Dôme



Cette opération consiste en un bâtiment fonctionnel sur une parcelle très contrainte par la présence d'une ligne à haute tension, d'une voie ferrée et de retraits imposés par le règlement de la zone artisanale. La forme du projet et l'implantation sur la parcelle ont été guidées par ces contraintes. Le projet se veut comme un monolithe taillé par les différentes contraintes réglementaires. La couleur (peinture minérale et lasure noire) commune à tous les éléments du projet permet de renforcer l'unité du bloc.

Maître d'ouvrage : **Commune de Ménétrol**
Maître d'œuvre : **Vincent Brugerolles architectes**

OPÉRATIONS REMARQUÉES

EXTENSION RÉNOVATION

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

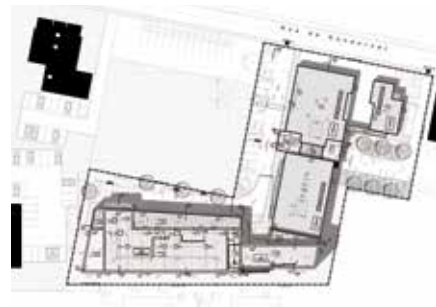
Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme

Dans la zone de la Pardieu, l'inondabilité du terrain impose la surélévation des nouvelles constructions. Habiter la canopée devient une situation exceptionnelle, propice à l'appropriation d'un nouveau territoire.

La rampe, contrainte lourde, devient le support de développement du plan en s'articulant autour de son cheminement et des vues offertes. Elle dessert une généreuse galerie, espace déambulatoire, d'attente et d'agrément.



Maître d'ouvrage : Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
Maître d'œuvre : Studio Losa - Ilot architecture



Le nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Gerzat est situé dans le quartier du Patural, à la jonction entre plusieurs types d'urbanisme. Afin de régler au mieux cette disparité autour de l'EHPAD, il a été décidé de mettre le jardin au cœur de l'établissement, au sud, en proposant à la mairie de le prolonger sur le carrefour et en le traitant en jardin public.

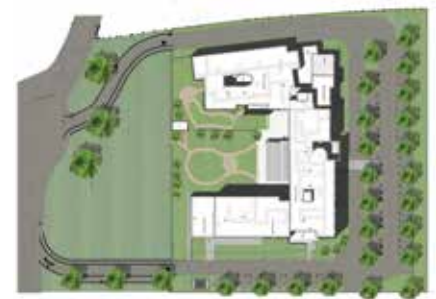
EHPAD

LA MAISON DU MARRONNIER BLANC

Gerzat / Puy-de-Dôme



Maître d'ouvrage : ADEF résidence
Maître d'œuvre : Sylvie Soulas, architecte



OPÉRATIONS REMARQUÉES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

MONTMORIN

Montmorin / Puy-de-Dôme



La commune de Montmorin a privilégié le scénario de construction d'une nouvelle école, un programme intégrant 3 classes. Enchassé dans la pente, le bâtiment devient partie intégrante du paysage.

Une placette arborée assure le prolongement du bâti vers l'espace public et invite à découvrir le paysage depuis la toiture accessible. Plus qu'un espace d'attente, c'est un véritable lieu de convivialité.



Maître d'ouvrage : **Commune de Montmorin**
Maître d'œuvre : **MBA SARL d'architecture**

FOYER OCCUPATIONNEL

CROIX MARINE

Péignat-ès-Allier / Puy-de-Dôme



Les spécificités topographiques et géologiques du terrain (ancienne carrière) ont guidé les principes de composition de ce projet tout en contrainte. Le dénivelé permet de superposer un rez de chaussée bas et un rez-de-chaussée haut. L'orientation permet d'installer les espaces de vie des unités au sud et les chambres au nord, tout en éloignant les zones de chambres de la proximité de la route.



Maître d'ouvrage : **Association Croix Marine**
Maître d'œuvre : **Aline Gonin-Augé et Laurent Gonin, architectes**

OPÉRATIONS REMARQUÉES

EHPAD

LES CHATILLES

La Monnerie-Le-Montel / Puy-de-Dôme

L'enjeu majeur de la réponse au programme de la construction d'un EHPAD est une architecture ambitieuse. L'architecture d'un EHPAD ne pouvant être assimilée de près ou de loin à l'architecture des maisons individuelles voisines, l'équipe s'est attachée à limiter la hauteur de la façade tout en créant un front de rue urbain. L'utilisation de toitures terrasses participent de la faible hauteur et permet la rétention d'eaux de pluie.



Maître d'ouvrage : **Communauté de communes de la Montagne Thiernoise**
Maître d'œuvre : **Bruhat & Bouchaudy architectes**



Situé au sommet de la zone des Cheix, en face de la voie d'accès, le bâtiment noir nous invite à le découvrir. Sa conception est née de la volonté de créer un bâtiment sculpture qui se découvre sous toutes ses faces. Le plan intérieur a été guidé par les contraintes d'ensoleillement très strictes du programme : le rythme oblique des percements ont permis de gérer non seulement l'intensité de la lumière naturelle, mais la pénétration du soleil suivant les saisons.



Maître d'ouvrage : **SCI B & R**
Maître d'œuvre : **Bresson Combes & Ondet associés**

IMMEUBLE BUREAUX

TREMA PUBLICITÉ

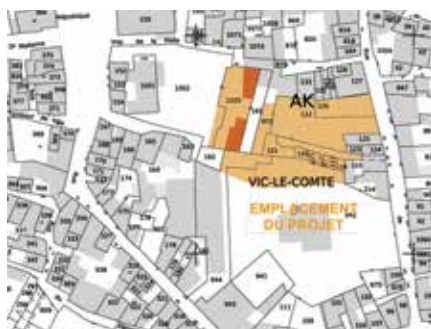
Romagnat / Puy-de-Dôme



RÉSIDENCE DE L'OLME

CONSTRUCTION
21 LOGEMENTS COLLECTIFS
ET 3 INDIVIDUELS

Vic-le-Comte / Puy-de-Dôme



Le projet architectural de la " Résidence Carré de l'Olme " a été établi en 2009, en parfait respect du rapport de présentation ; plans de zonage et du règlement du dossier de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, Zone Pilote d'Habitat établis conjointement par Egis aménagement, A. David Architecte Urbaniste, N. Lespiaucq Architecte, en étroite concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce projet est un travail de " couture " urbaine ayant comme objectif le remaillage d'un site malaisé à raccomoder fait d'addition de délaissés, d'emprises démolies. L'organisation du plan de masse issu du plan de la ZPH définissant la construction de quatre bâtiments et d'un belvédère articulés entre eux devait favoriser la pluralité des usages des espaces publics / espaces privés. La municipalité de Vic-le-Comte a souhaité, à l'occasion de ce projet, pouvoir offrir plusieurs possibilités de se loger, favorisant la mixité des habitants et intégrer des équipements fonctionnels destinés à améliorer la qualité de vie de ce quartier. La partie centrale de l'îlot est occupée par un jardin ouvert.





18 LOGEMENTS PÔLE PETITE ENFANCE

RÉSIDENCE FERNAND FOREST

Aubière / Puy-de-Dôme



L'implantation des différentes entités du projet a été définie en fonction du contexte urbain, des contraintes du site et du programme. Le projet entretient un rapport étroit avec son environnement, identifiant clairement les fonctions (équipement et logements) et apportant une bonne qualité d'orientation et de vue à ces différentes entités. Il réalise une « couture urbaine » en proposant un réaménagement urbain à l'angle des deux rues. Un parvis est ainsi créé, la circulation et le stationnement rue F. Forest sont requalifiés, favorisant et sécurisant les modes doux en liaison avec le centre d'Aubière. Le projet se cale suivant la déclivité du terrain pour permettre des accès de plain-pied facilitant le cheminement PMR.

Le toit végétalisé du pôle petite enfance, forme une 5^e façade offrant aux riverains et aux dix huit logements une prairie en toiture pour un cœur d'îlot vert.

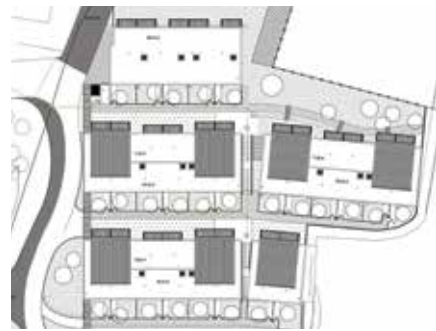
La quasi totalité des logements dispose d'une double orientation et des vues dégagées. A l'intérieur de l'îlot de larges terrasses permettent aux logements de profiter du soleil et de la vue. La façade intérieure des logements est implantée suffisamment en retrait de la cour de l'équipement pour garantir son intimité et sa sécurité.



25 LOGEMENTS

RÉSIDENCE LES SARMENTS

Aubière / Puy-de-Dôme



Le site du Prat implanté à proximité du quartier des Grandes Caves à Aubière propose des vues exceptionnelles sur la chaîne des Puys, l'agglomération clermontoise et son environnement. La prise en compte de ces vues privilégiées est devenue incontournable dans la conception du projet.

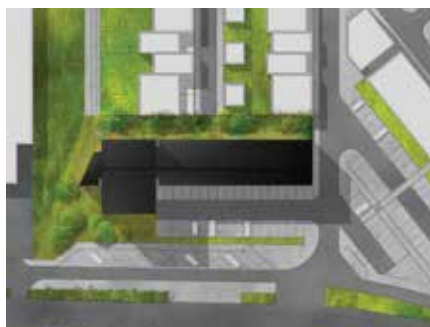
Les trois ensembles bâtis sont implantés au plus près du profil naturel du terrain en suivant les courbes de niveaux, privilégiant sans concession les vues, l'ensoleillement et l'accessibilité aux logements. L'optimisation structurelle, la répétition des éléments et la préfabrication participent entièrement à la maîtrise des coûts. Le projet s'est développé autour de la valorisation des atouts du site dans une double recherche de préservation de l'environnement et de confort maximal pour les habitants. L'ensemble des typologies de logements est conçu avec une unité de vie de plain-pied s'articulant autour d'un bloc identique composé d'une chambre, d'un WC handicapé avec point d'eau, d'une cuisine laboratoire et d'une zone d'entrée avec un dégagement de largeur adaptée.



CONSTRUCTION

IMMEUBLE BUREAUX COMMERCES ET LOGEMENTS

Aurillac / Cantal



Porté par le bailleur social LOGISENS, l'immeuble de quarante logements, de bureaux, de commerces situé à Aurillac est implanté le long du boulevard du Vialenc, à l'entrée de l'écoquartier éponyme. À l'échelle de la ZAC, l'immeuble a pour vocation de marquer l'entrée de l'éco-quartier, tout en protégeant l'intérieur de l'extension urbaine des nuisances sonores du boulevard du Vialenc, voie la plus passante du département du Cantal. Le projet valorise l'association du bois et du béton et les propriétés respectives de leurs matériaux. L'architecture massive en béton est consacrée à la réalisation du sous-sol comprenant le parc de stationnement, le rez-de-chaussée qui accueille commerces et stationnement, ainsi que les épines dorsales en béton. Le béton est valorisé pour ses propriétés intrinsèques : il permet de se protéger des nuisances sonores du boulevard, il constitue une masse thermique, il est un matériau robuste, coupe-feu par nature et assure une grande partie du contreventement du projet. Des enveloppes extérieures en bois ou en zinc contribuent à effacer la distinction entre architecture de masse et architecture filigrane.



MENTION RÉGIONALE

10 MAISONS BBC

BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION

RÉSIDENCE LES TROIS FÉES

Cébazat / Puy-de-Dôme



Située au carrefour de la rue Charles Perrault et de la rue des Quartières, la parcelle traite un angle stratégique de la ZAC des Trois Fées. Le parcellaire a été découpé en étroites lanières et a induit des implantations et typologies en longueur avec garages dissociés et jardins entre garage et maison. Des passages piétons privatifs traversent la parcelle, distribuent les logements et offrent des transparences nord / sud dans l'ilot.

Les cinq T4 en R+1 ont traités à la fois une façade sur rue au Nord et une façade sur jardin et rue intérieure. Ils s'échelonnent et se décalent le long de la rue des Quartières. Les cinq T3 en rez-de-chaussée sont organisés côté sud de la voirie de desserte. Les garages en ossature bois mélèze sur rue intérieure sont reliés par des treilles métalliques agrémentées de chèvrefeuilles constituant ainsi une allée paysagère et environnementale. Les coffrets, jardinières et boîtes aux lettres sont intégrés dans des murets techniques en béton matricé de type bambou. Les stationnements entre garages sont traités en pavés drainants engazonnés. Les portillons métalliques délimitent une zone de seuil et de stationnement.

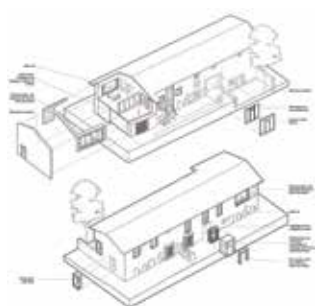


OPÉRATIONS REMARQUÉES

3 LOGEMENTS LOCATIFS

LA FERME DE TERROLLES

Domaize / Puy-de-Dôme



La communauté de communes a engagé la réhabilitation d'un ancien corps de ferme en une petite opération de 3 logements sociaux. Les réhabilitations publiques de bâtiments agricoles cherchent souvent à singer les constructions neuves par la mise en œuvre d'enduits plastiques et installent de cette manière une architecture rutilante en rupture avec le paysage local. Le projet s'appuie sur l'esthétique de la ruine.

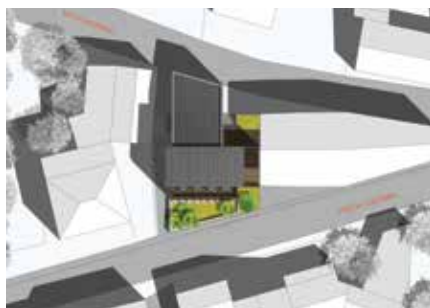


Maître d'ouvrage : **Auvergne Habitat**
Maître d'œuvre : **Agence Boris Bouchet architecte**

IMMEUBLE

ATELIER D'ARCHITECTURE 3 LOGEMENTS

Le Rouget / Cantal



Au centre du Rouget, bourg de mille habitants de la Chataigneraie Cantalienne, l'immeuble est implanté sur une parcelle libre, dans un tissu urbain en cours de constitution le long de la rue principale. L'édifice poursuit l'histoire du Rouget, agglomération récente construite autour d'une gare implantée en rase campagne. Prétexte du projet, l'atelier d'architecture, surmonté du logement principal, constitue une figure autonome.



Maître d'ouvrage : **Atelier Simon Teyssou**
Maître d'œuvre : **Atelier Simon Teyssou et associés**

OPÉRATIONS REMARQUÉES

30 LOGEMENTS

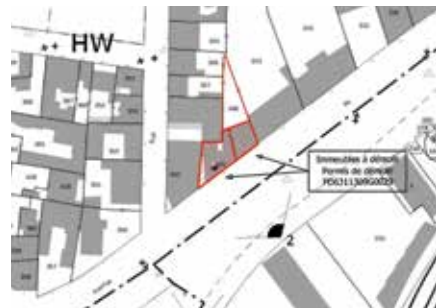
RÉSIDENCE LE QUAI

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme

L'épannelage du projet exploite la constructibilité maximale autorisée sur cette parcelle. Côté sud a été créé une « façade épaisse », un retrait sur l'alignement permet la réalisation de loggias de taille suffisante pour créer une pièce supplémentaire. À la manière d'un jardin d'hiver, elles peuvent ainsi se transformer en terrasses ouvertes. L'ondulation qui anime cette première épaisseur de façade contraste avec les murailles verticales voisines. Le couronnement est constitué par le grand volume en duplex.



Maître d'ouvrage : **Ophis du Puy-de-Dôme**
Maître d'œuvre : **SARL Bruhat Bouchaudy architectes**



Entre collectif et intermédiaire, cette opération traverse le quartier. Deux petits collectifs sur les rues Cuoq et Chateaubriand, protégeant les logements intermédiaires ouverts sur un cœur d'îlot calme et ensoleillé. Jeu de failles, passerelles, venelles, escaliers, un passage piéton pénètre dans le jardin par une faille et traverse l'îlot. Une approche environnementale est privilégiée pour le bien-être des habitants : jardins privatifs et collectifs, balcons, treilles et toitures végétalisées.



Maître d'ouvrage : **Logidôme**
Maître d'œuvre : **FR architectes**

38 LOGEMENTS

RÉSIDENCE LE CHATEAUBRIAND

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme



OPÉRATIONS REMARQUÉES

15 LOGEMENTS BBC

BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION

RÉSIDENCE AMARELLE

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme



Cette opération concerne la construction de 15 logements BBC, à la limite Nord du parc de Montjuzet face à la ZAC de Trémonteix et vise à s'intégrer dans le contexte environnant par la création d'un socle le long de la rue A. Fallières, le souhait de l'atelier est de tendre vers une ambiance plus urbaine. L'implantation du projet suivant la topographie, permet de définir trois niveaux de plateformes, afin de proposer à plus de 40 % des appartements des terrasses-jardins et jardins en pleine terre.



Maître d'ouvrage : **Auvergne Habitat**
Maître d'œuvre : **Atelier Imagine**



PRIX RÉGIONAL

HAMEAU HÉBERGEMENT ÉCO-TOURISTIQUE

LE BOIS BASALTE

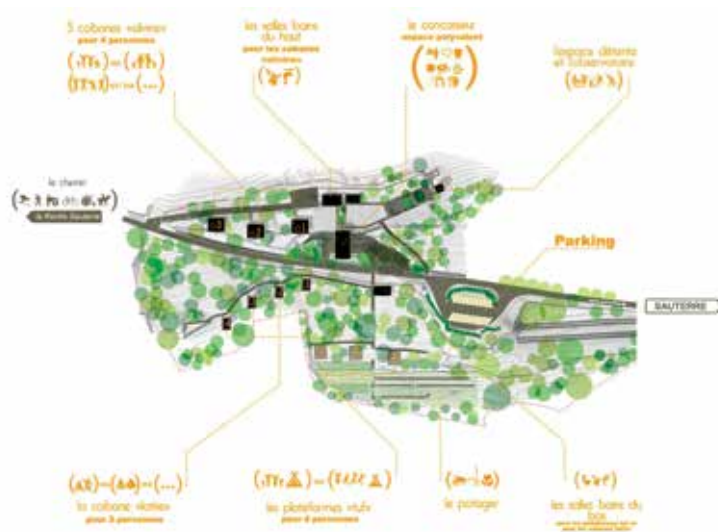
Sauterre-Manzat / Puy-de-Dôme



« Le bois basalte » naît de la rencontre entre un site d'exception à la frontière de la Chaîne des puys et des Combrailles et quatre jeunes diplômés de l'ENSACF, guidés par l'envie de revenir au pays, qui se sont lancés dans une aventure à la Robinson Crusoe dans ce « nouveau monde » qu'est l'Auvergne. Leurs maîtres-mots ont été : construire des cabanes contemporaines, investir un petit morceau de campagne à 900 m d'altitude, partager leur passion de l'architecture, de la construction et du paysage, être acteurs de la conception jusqu'à la gestion dans un projet. Comme de grands enfants ils ont rêvé, dessiné et fabriqué les cabanes du bois basalte, réalisées en grande partie en auto-construction. Deux intentions architecturales fortes sont lisibles au bois basalte :

- L'expérimentation et la recherche sur la mise en œuvre du bois a été un objectif fort de l'équipe. Brut, brulé, raboté, déchiqueté, effilé, contrecollé, scié, le bois est exploité sous tous ses aspects. On le retrouve également en tant que source d'énergie combustible et composante essentiel du paysage.
- La mise en valeur d'un patrimoine jusqu'ici oublié a aussi été un fil conducteur. Ce projet s'implante sur l'ancien site d'exploitation de la carrière de basalte.





MENTION RÉGIONALE

CONSTRUCTION

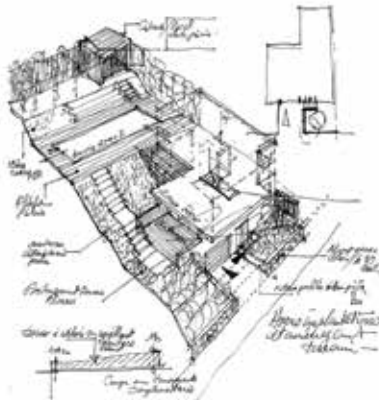
MAISON
INDIVIDUELLE

Beaumont / Puy-de-Dôme



Ils voulaient une maison de plain-pied : « On veut les pièces à vivre : cuisine, espace-repas, salon, suite avec chambre dressing, salle de bains au même niveau c'est-à-dire un plateau de plain-pied pour sortir sur la terrasse qui sera complétée d'une piscine. Il faut rentrer par le bas, un garage pour deux voitures, cave, atelier buanderie, chambre pour les petits enfants et les amis, un espace bureau ».

Une posture est adoptée. Les contraintes sont les révélateurs du projet : une maison de plain-pied sur un terrain à forte pente, un terrain de 550 m², complexe, à l'accessibilité improbable, un sol instable et hétérogène : mélange d'argile avec des blocs de projections volcaniques, des orientations désirables mais difficiles, un environnement décousu et peu motivant. Une certitude mais surtout une donnée incontournable : 8 m de dénivelé, il faut accepter l'existence de trois niveaux parfaitement superposés.



OPÉRATIONS REMARQUÉES

RÉNOVATION EXTENSION

MAISON DE VILLE

Chamalières / Puy-de-Dôme



La parcelle du projet de 200 m², un linéaire sur rue de 11 m et des maisons mitoyennes accolées est caractéristique des maisons de ville des années 30. La maison initiale, fermée au sud, possède une façade sans intérêt et sans ouverture, bien qu'elle donne sur des jardins et petits potagers. La commande était de rénover et créer une extension sur cette maison de ville de 75 m² et d'ouvrir les espaces de vie sur l'espace jardiné. Le bois s'est imposé comme le système constructif le plus avantageux, avec une isolation en laine de bois pour une meilleure inertie.



Maître d'ouvrage : **M. & Mme Lesage**
Maître d'œuvre : **M. Lesage architecte**

Au pied du Puy de Gravenoire, sur une parcelle toute en longueur et en forte pente, le programme et la position de la construction existante ont présidé à cette extension. Le toit-terrasse, socle à la surélévation, offre le choix des orientations. Le parti pris est d'affirmer la greffe et de démarquer le nouveau de l'ancien aussi bien par la volumétrie que par la matérialité. L'utilisation du bois permet une intégration douce dans un environnement paysager de qualité.



Maître d'ouvrage : **M. & Mme Lambel**
Maître d'œuvre : **Studio Losa**

RÉNOVATION EXTENSION

MAISON INDIVIDUELLE

Ceyrat / Puy-de-Dôme



RECHERCHE EXPÉRIMENTALE

LOTISSEMENT DURABLE

QUARTIER
« LES CHAMPS »

Châteldon / Puy-de-Dôme

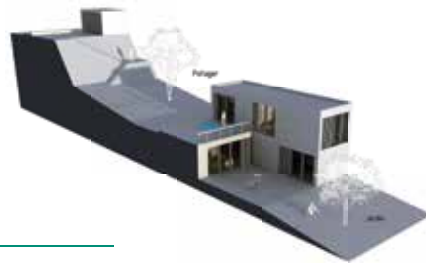
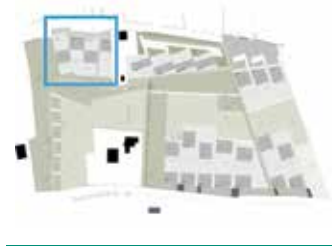


Il y a près de 10 ans, la commune de Châteldon s'est lancée dans un vaste programme d'acquisition foncière d'anciennes bandes potagères situées à la sortie Nord Ouest du bourg, en direction du village de Ris.

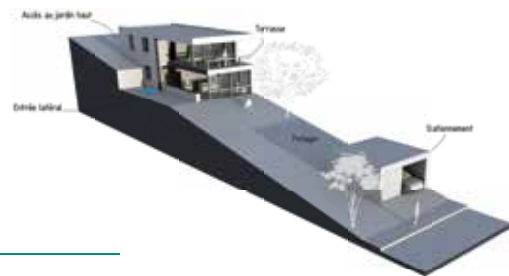
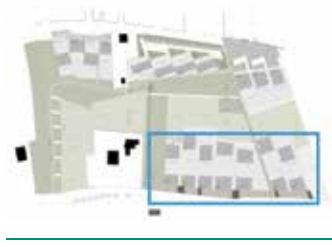
Situé sur le coteau des anciens potagers et entouré d'un tissu résidentiel, le quartier Les Champs bénéficie de vues et d'un ensoleillement optimal. Nous décidons qu'il sera desservi uniquement par les deux voies existantes accueillant 13 lots (de 500 à 600 m²) et un lot d'habitat groupé. Parce que le caractère agreste des bordures naturelles du vieux chemin où le caillou est arrêté par la motte raconte toute l'épaisseur historique d'un lieu, richesse perdue dans le cadre d'un aménagement en stabilisé, nous le conservons, réparons les murs d'enceinte en pierre et conservons les arbres fruitiers. Le traitement des abords, lui, intègre les dispositifs techniques. Ce paysage central dans lequel les habitants de Châteldon ont déjà l'habitude de se promener est préservé. Mobilier urbain, bancs et jeux en renforcent le caractère habité, tandis que les potagers sont remis en culture et irrigués par les sources découvertes.



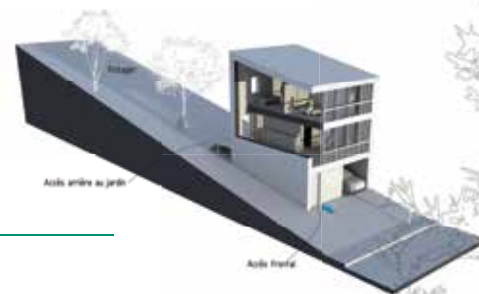
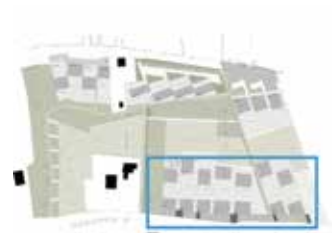
Zoom maison en partie basse



Zoom maison en partie haute



Zoom maison sur la rue



Zoom maison en partie haute





EN DEVENIR

2015 a été l'occasion d'inaugurer cette nouvelle catégorie. Son but est de valoriser des opérations où l'emploi de matériaux biosourcés a été erigé comme principe. Pour évaluer cette catégorie, il avait été décidé de se servir comme référence du label « matériaux biosourcés » institué par l'arrêté du 19 décembre 2012. L'obtention de ce label n'était pas exigée en regard de son caractère nouveau et récent.

Trois binômes ont répondu à la consultation dans cette catégorie. Le jury a décidé de classer infructueuse cette catégorie. Les opérations proposées sont tout de même présentées sous forme résumée, en espérant que la prochaine session de « Valeurs d'exemples® » verra se multiplier ces opérations.



CONSTRUCTION

MAISON BIOCLIMATIQUE

Langeac / Haute-Loire



Sur une colline au-dessus de Langeac, la famille Lafont est devenue propriétaire d'une parcelle à cheval sur la crête. La famille est venue nous voir pour construire sa 1^{ère} maison, qu'elle a présentée ainsi : une maison bioclimatique sans chauffage central, saine pour la santé de leurs enfants, originale dans son architecture et largement ouverte sur le paysage.

La réponse a porté sur les choix de l'implantation, la distribution intérieure, l'isolation et l'énergie...



Maître d'ouvrage : **M. & Mme Lafont**
Maître d'œuvre : **Alexis Monjauze architecte**

L'éco-rénovation de bureaux se situe en rez-de-chaussée d'un immeuble du centre ville. L'étude thermique a confirmé l'intérêt du triple vitrage. Les châssis sont fabriqués en pin sylvestre de Haute-Loire par un artisan de Saint-Paulien. La laine de bois et le chanvre d'Isonat (Roanne) sont utilisés pour isoler par l'intérieur. Les menuiseries intérieures sont en chêne de Bourgogne, les cloisons pleines en Fermacell. Le chauffage est fourni par une chaudière électrique de 4 kw / 120 m². La distribution se fait par des murs chauffants, enduits avec 5 cm de terre crue.



RÉNOVATION



BUREAU

Le Puy-en-Velay / Haute-Loire



Maître d'ouvrage : **SCI terre crue**
Maître d'œuvre : **Alexis Monjauze architecte**

« Le Bois Basalte », cette opération Prix régional dans la catégorie « Habitat individuel », a été aussi remarquée pour l'utilisation sous toutes ses formes du bois basalte... L'expérimentation et la recherche sur la mise en œuvre du bois a été un objectif fort de l'équipe. Brut, brûlé, raboté, décheté, effilé, contrecollé, scié, le bois est exploité sous tous ses aspects. Il est présent en tant que matériau de construction biosourcé.



HAMEAU HÉBERGEMENT ÉCO-TOURISTIQUE



LE BOIS BASALTE

Sauterre-Manzat / Puy-de-Dôme



Maître d'ouvrage : **SCI les Hauts de Sauterre**
et **SAS Le bois basalte**
Maître d'œuvre : **S. Gardarin & J. Peltier & M. Richard & L. Valet**

FICHES

TECHNIQUES

URBANISME OPÉRATIONNEL ET ÉTUDE DE PROGRAMMATION



RECHERCHE EXPÉRIMENTALE LOTISSEMENT DURABLE

- Lieu : Chateldon, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Commune de Chateldon
- Maîtrise d'œuvre : Agence Boris Bouchet architecte
- Intervenants : vrd : Géoval / environnement et énergie : Enthalpie.

ESPACE PUBLIC + 2 000 HABITANTS



MENTION

AMÉNAGEMENT DES NORMALIENNES

- Lieu : Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : OPHIS du Puy-de-Dôme
- Maîtrise d'œuvre : Atelier Cap Paysage
- Urbanisme / Catherine Bleuze et Pierre Déat, architectes-paysagistes associés
- Intervenants : réseaux et sols : Colas / pavage : De Lima / carrière et fourniture des pierres volcaniques : Hébrard / plantations : Treyve paysages / serrurerie : René Bastide.

ESPACE PUBLIC - 2 000 HABITANTS



PRIX RÉGIONAL

TRAVERSE DE CHALIERS

- Lieu : Chaliers, Cantal
- Maître d'ouvrage : Commune de Chaliers
- Maîtrise d'œuvre : Atelier Le Rouget Simon Teyssou et associés / Claveirolles-Coudon, géomètre expert
- Intervenants : voierie et réseaux divers, maçonnerie-pavage pierre : SAS Marquet / couverture- zinguerie : Paratias Thierry SARL / serrurerie : SARL serrurerie de la Margeride / travaux paysagers : SARL Hermabessière paysage.



MENTION

AMÉNAGEMENT DU GOUR DE TAZENAT

- Lieu : Charbonnières-les-Vieilles, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Manzat Communauté
- Maîtrise d'œuvre : Atelier Cap Paysage Urbanisme / paysage et signalétique : Catherine Bleuze et Pierre Déat, architectes-paysagistes associés
Atelier Cap paysage urbanisme, écologie : Laurent Longchambon CPIE / volcanologie : Pierre Boivin et Etienne Juvigné
- Intervenants : Emmanuel Duveau, Thierry Renard, Akim Benchabir, François-Christophe Januel, Luc Jalade, Benjamin Barthomeuf / muraillers : Philippe Ganne, Jean Yves L'Haridon / marquage moderne : Fabien Bastide / serrurier : Pierre Hébrard / menuisier : Jean Chapelat (entreprise Phélinas) / chantier d'insertion : Avenir Insertion.



MENTION

AMÉNAGEMENT DES PROMENADES ET PLAGES DU LAC D'ALLIER

- Lieu : Vichy, Allier
- Maître d'ouvrage : Commune de Vichy
- Maîtrise d'œuvre : AXE Saône Architecte
Paysagistes Ingedia et Goupe NO / contrôle technique : Bureau Véritas / mission OPC : SCTARL Debost / mission SPS : SA3E et Axe Saône, Axe Saône, Orangenoi, Ingedia, Artelia Ville et transport, Biotec, sous-traitants maîtrise d'œuvre : Asconit Consultants, Inno TSD / renaturation des berges : Laquet, sous-traitant : Eco Saule'ution
- Intervenants : vrd-génie civil : Segex SAS, Agrigex environnement SAS, sous-traitants : Wig France Entreprise, Eiffage TP Rhône Alpes Auvergne / paysage revêtement : Segex SAS, Agrigex environnement SAS, sous-traitants : Sols Loire Auvergne, Favrat Construction Bois, Travel, Jean-François Frecon SARL, ECMB, SARL Mandairon D. Parc et Jardins, Divers Cité, Elite Pavage, LTP (Lopez Travaux Publics) / éclairage : Bouygues Energies, Vigilec Pauly, sous-traitant : SAEM / serrurerie : Segex SAS, Agrigex environnement SAS, sous-traitant : Framatec, Sylev, SAS DSD / constructions modulaires : Ephemeric.

CONSTRUCTION PUBLIQUE ET LIEU DE TRAVAIL



PRIX RÉGIONAL CENTRE DE LOISIRS

- Lieu : Arconsat, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
- Maître d'œuvre : Agence Boris Bouchet architecte et Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés / BET Béton : FY ingénierie / BET Fluides : Auvergne Energie Solutions / contrôleur technique : APAVE / coordinateur SPS : EURL Marc Galletti
- Intervenants : gros œuvre : Quinonero / charpente-ossature-bardage bois : Veyriere / étanchéité-zinguerie : Suchet / menuiseries extérieures bois : Meunier-Marnat / menuiseries intérieures : Fougrouse / serrurerie :

Foret Veosun / plâtrerie-faux-plafonds-isolation-peinture : SAS EGP-Décorève / sols souples-chapes isolantes-carrelage-faïence : Giroudon / chauffage-granulés bois-ventilation : Mathieu Giraud / plomberie-sanitaire : LC chauffage / électricité : Elec industrie / équipements de cuisine : ADS / terrassements généraux-vrd : Dauphin TP / espaces verts-clôtures : Chartier.



PRIX RÉGIONAL CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE QUARTIER DE CHAMPRATEL

- Lieu : Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Commune de Clermont-Ferrand
- Maître d'œuvre : MTa Marcillon-Thuillier architectes
- Intervenants : fondations spéciales : ELTS / gros œuvre : Dumez Lagorsse / charpente bois : Sucheyre / étanchéité-zinguerie : Domes etanch / menuiseries ext. mixte : Meunier-Marnat / serrurerie : Bourdouloux / menuiseries int. bois : Sabaterry / plâtrerie-isolation-faux-plafond-peinture : Sous-sols / sols souples : Groupe Bernard / carrelage faïence : Idées travaux / ascenseur : Astrem / plomberie sanitaire : Favier / chauffage-ventilation : Santerne / électricité : Dumont électricité / membrane photovoltaïque : l'Entreprise Electrique / terrassement-vrd : SCREG / espaces verts : Seneze-Charriot / équipement de cuisine : HMI Thirode.



MENTION RÉHABILITATION ET EXTENSION DU COLLÈGE AG MONNET

- Lieu : Champeix, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- Maître d'œuvre : MTa Marcillon-Thuillier architectes
- Intervenants : Entreprise générale : GFC Construction.



MENTION

EXTENSION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE INSTITUTION FÉNELON

- Lieu : Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Institution Fénélon
- Maître d'œuvre : Ilot Architecture
- Intervenants : fondations spéciales : Franki fondation / démolitions : GATP / gros œuvre : D'aversa chape liquide : Pegeon / façades : Technabat / étanchéité : ECB / menuiseries ext. alu : Pol Agret / serrurerie : Bourdouleix / menuiseries intérieures : Megemont / plâtrerie-peinture : Coutarel / plaf. suspendus : Sadira / sols collés : Chauvet / carrelage faïence : Mazet / csv : Blanchet / électricité : Mestre / ascenseurs : Astrem / vrd : Colas.



MENTION

MAISON DU CITOYEN AGORA ESPACE FRANÇOISE DOLTO

- Lieu : Lempdes, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Commune de Lempdes
- Maître d'œuvre : Franck Sabatier architecte
- Intervenants : vrd-aménagements extérieurs : Colas / démolitions gros œuvre maçonnerie : Chambon construction / enduits façades : Face et Façades / charpente métallique : CMB / charpente bois-couverture-tuile-zinguerie : Caillaud-Bourleyre / couverture-façades zinc : Duche / menuiseries extérieures et intérieures bois : SARL Faure et Fils / serrurerie : Bourdouleix / menuiseries aluminium mur rideau : ateliers C. Perret / doublage cloisons-peinture-plafonds : Rodriguez Sa / revêtement carrelage faïence : Brunhes Jammes Sas / revêtements sol souple : Cartech / plomberie-sanitaire-chauffage-ventilation : CF2C Chastang / électricité : CCE / ascenseur : Astrem / mobilier : Le Tellier.



MENTION

EXTENSION ET RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES

- Lieu : Mayres, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Commune de Mayres
- Maître d'œuvre : Agence Boris Bouchet architectes / BET Béton : Vasson / BET Fluides : Enthalpie / contrôleur technique : Socotec / coordinateur SPS : Socotec
- Intervenants : gros œuvre : Chantelauze / aménagements extérieurs : Chantelauze / charpente bois : Veyrière / couverture tuiles-zinguerie : ETTIC / menuiseries extérieures bois : Fougerouse / serrurerie : Bourdouleix / menuiseries intérieures : Fougerouse / plâtrerie-faux-plafonds-isolation-peinture : Combris / carrelage-faïence : Peixoto / plomberie-sanitaire-chauffage-vmc : Chataing / électricité-courants faibles forts : Picard / centrale de traitement d'air : Couhert.



MENTION

MUSÉE DES MUSIQUES POPULAIRES

- Lieu : Montluçon, Allier
- Maître d'ouvrage : Commune de Montluçon
- Maître d'œuvre : Atelier 4
- Intervenants : entreprise générale : GFC Construction / construction métallique pour le gros œuvre : Agrotech / réalisation essai chargement : Alpha BTP / démolitions lourdes : Alzin SAS / montage ascenseurs : AMCE (sous-traitant Astrem) / revêtements de sols résine : ARC / désamiantage-retrait du plomb : ASB environnement / aménagement mobilier intégration : ASP / ascenseur : Astrem / aménagement mobilier intégration : ateliers de pouilly / renfort métallique : Bajaud / panneau de dibond : Barem / restauration boiserie : Barrere / couverture : Bellost Bruno / menuiserie extérieure bois : BJPM, Brunelin / façades : BM montage (Agrotech) / étanchéité des murs enterrés : Brière / charpente métallique atrium : Cance / vrd : Colas Rhône Alpes Auvergne / étude géotechnique : Coulais consultants / déshabillage intérieur, curage et petites démolitions : Coupe diam-fourriture / impression

et pose banderole : cure marquage publicité / cloisons et doublage : Denis Chanat (sous-traitant Jacky Clément) / plomberie CVC climatisation : Dumas Giry / BE Acoustiques : Echologos / pose ascenseur : Ecolift (sous-traitant Astrem) / plomberie CVC climatisation : Electroclimatic / occultation vitrage : enseigne O3 / étude de conception d'exécution d'un espace musical contemporain : Experienss / aménagement mobilier intégration : Grizard / nettoyage : GSF Phebus / location et pose étaie : Harsco / électricité : INEO / plomberie CVC Climatisation : Isoladome (Dumas Giry) / cloisons doublage Charnisay : Jacky Clément / flocage : JBI / faux plafonds : Lamotte / charpente bois : Lazaro / enduits de façades : Leroux / équipements audiovisuels multimédia : Manganeli / réalisation graphique des espaces muséographiques : Multiplast / lasure sur façade béton : palmier / étude structure : Pingat / fondations profondes : Pinto / sud fondations / aménagement mobilier et intégration thématique : Pouilly (Grizard) / mobilier et agencement parcours historique : RM production / vêtue aluminium : SEBC / serrurerie : serrurerie nouvelle / cloisons doublage bâtiment neuf : Sogeb Mazet / dallage : sols industriels France / taille de pierre : Stocker / menuiseries extérieures aluminium : Tarreau / grenailage et polissage : TL grenailage / soclage : version bronze / réalisation doc audiovisuels : Vidéo amplitude / revêtements de sols carrelage et chapes : Zanelli / conception-réalisation-installation modules pédagogiques sur cordes pincées : Atelier de lutherie Jean et Maroncles / fabrication instruments de musique : CB amplification ou Grandchamp-talents croisés / luthier : la boîte à frissons / préparation et réalisation des bandes son : ID sonore .



MENTION

RÉALISATION DES BÂTIMENTS DU TRAIN À CRÉMAILLÈRE

- Lieu : Orcines, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- Maître d'œuvre : DHA Auvergne
- Intervenants : entreprise générale : Eiffage construction Auvergne



MENTION

RÉHABILITATION D'UNE MAISON DE BOURG EN MAISON CITOYENNE

- Lieu : Pérignat-es-Allier, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Commune de Pérignat-es-Allier
- Maître d'œuvre : Agence Rauch-Mouraire-Ressouche
- Intervenants : démolition-gros œuvre : Tixier / couverture-étanchéité-zinguerie : Qualitoit / menuiseries extérieures aluminium : Perret / serrurerie-structure métallique-bardage corten : Mont / menuiseries intérieures et extérieures bois : Cotte / plâtrerie-faux plafond-peinture-faïence : Rodriguez / chauffage-ventilation-sanitaire : Deslauriers / électricité-courants forts et faibles : Bigler / équipements de cuisine : Equip-Froid



MENTION RÉGIONALE & JURY JEUNES

CONSTRUCTION D'UNE RECYCLERIE

- Lieu : Cusset, Allier
- Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier
- Maître d'œuvre : Bruhat Bouchaudy architectes, Chevrier le Bahers Ingénierie, Actif, Sylva conseil, SEP Marinier Turlin
- Intervenants : vrd-terrassements généraux : Colas / gros-œuvre : Planche / charpente-ossature bois-bardage : Rossignol / couverture-zinguerie : Suchet / menuiseries int. et ext. Bois-serrurerie : Dion / portes sectionnelles : Günther / plâtrerie-peinture-faux-plafonds : Bourron / carrelage : Bernard-SEA / électricité : Kolasinski / chauffage-ventilation-plomberie-sanitaire : Porsenna



MENTION RÉGIONALE & JURY JEUNES

CRÉATION D'UN RESTAURANT GASTRONOMIQUE ET 6 CHAMBRES D'HÔTEL

- Lieu : Le Broc, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Commune Le Broc
- Maître d'œuvre : Atelier 4 / BET structures : BET Bruno Rochard / BET fluides : Betalm / bureau de contrôle technique : Apave / coordonnateur SPS : Apave
- Intervenants : démolition-terrassement-vrd : Cymaro / gros œuvre : Roux / charpente métallique : Lacquit / couverture tuile-zinguerie : ets Moureau / chauffage-plomberie sanitaire-vmc : ets Moureau / étanchéité : ETTIC / bardage et serrurerie en corten : Coston / serrurerie acier : Coston / menuiseries aluminium-vitrerie-miroiterie : ateliers C. Perret / porte automatique : Portalp / occultations extérieures-rideaux intérieurs : Babut / menuiseries bois : Dumon / plâtrerie-peinture-isolation : Idée travaux / sols scellés : Idée travaux / panneaux sandwich : Sopromeco / faux-plafonds : Alex Balzarini / chape polyuréthane : SARL Sol plus / chape liquide : Technisol / sols collés : Pais sols / sols stratifiés : Sauvadet et associés / ascenseur : SARL Auvergne ascenseurs / électricité courants forts courants faibles : CCE / mobilier spécifique bois-habillage panneaux bois : l'Atelier / enseigne signalétique : Fleury enseignes / espaces verts : Seneze-Charriot paysage.



MENTION RÉGIONALE & JURY JEUNES

CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE

- Lieu : Aurillac, Cantal
- Maître d'ouvrage : Commune d'Aurillac
- Maître d'œuvre : Linéaire A
- Intervenants : vrd : Eurovia / gros œuvre : Soulier / étanchéité : Sacan / enveloppe de façade et de couverture : Cabrol Construction métallique / structures bois gradins : Sud Est Acouqtique / serrurerie : ACC 15 / fauteuils salles : SARL Kleslo / menuiseries intérieures : SARL Carrier-Ets Bonal / platerie peinture isolation : SAS Delpon / teintures murales : AB Roy / plafonds suspendus : SAS Delpon / carrelage faïence : ets Brunhes Jammes / sols souples :

SARL sol 15000 / équipements scéniques : SA cinématériel Lyon / plomberie-sanitaires : groupement Cavanier-Villaret / chauffage-ventilation-désenfumage : Vackier-Delbos / électricité : Eiffage énergie Auvergne / ascenseur : Astrem.



MENTION RÉGIONALE & JURY JEUNES

SIÈGE SOCIAL DE LIMAGRAIN

- Lieu : Saint Beuzire, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Limagrain
- Maître d'œuvre : Atelier 4
- Intervenants : vrd : Eurovia Dala / fondations spéciales : Franki Fondation / gros œuvre : Eiffage construction Auvergne / contrôle étanchéité bâtiment : c.ref Bati-contrôle / finitions de façades ite-vêtue : Technabat / fci / charpente métallique : Cmf Structures / couverture-étanchéité : SMAC / luminaires sur pied : Waldmann / menuiseries aluminium protections solaires : C. Perret / serrurerie-métallerie : ACC / ascenseur : Thyssenkrupp / plâtrerie-peinture-rev. murs-sols souples-carrelage / faïence : Mazet / faux plafonds : Peretti / menuiseries bois : Martin Fradet / cloisons modulaires : Sadira / électricité ht-bt : Cegelec / électricité courants faibles : Santerne / passages escamotables : Automatic Systems / plomberie-sanitaire-chauffage-ventilation-climatisation : Axima Seitha / cloture-portail : Diricxk Espace Protect.

HABITAT GROUPÉ OU COLLECTIF



PRIX RÉGIONAL

CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS COLLECTIFS & 3 INDIVIDUELS RÉSIDENCE DE L'OLME

- Lieu : Vic-Le-Comte, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : OPHIS du Puy-de-Dôme
- Maître d'œuvre : Gaillard et associés architectes
- Intervenants : démolitions-désamiantage : Coudert / gros œuvre : Arvernoise de construction / traitement façades : Face &

Facades / charpente fermettes : Baroupiro / charpente traditionnelle : Sucheyre / étanchéité : Dômes etanch' / couverture zinguerie : Dômes toiture / menuiseries extérieures bois : Faure Régis & fils / menuiseries intérieures-fermetures bois : Sauvadet / ascenseur : Astrem / portes de garages : Doitrand / menuiseries métalliques-serrurerie : Tiple / clotures-portillons-garde-corps-bardage : Desmoules pose / cloisons-doublage-peinture : Sarf / isolation combles : Iso-inter / carrelage-faïence : Techni Carrelage Auvergne / sols collés : groupe Bernard Auvergne Solemur / vrd : GATP / espaces verts : Sénèze-Charriot / plomberie-sanitaire-chauffage-vmc : Mathieu Giraud / électricité-téléphone-télévision : Lesage.



MENTION

RÉSIDENCE FERNAND FOREST 18 LOGEMENTS

- Lieu : Aubière, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : OPHIS du Puy-de-Dôme
- Maître d'œuvre : Anne Montrieul-Vincent Brugerolles
- Intervenants : fondations spéciales : Franki fondations / gros œuvre : Alves et chappe / isolation thermique extérieure : Keser / bardage : Technabat / étanchéité : Equation / menuiseries extérieures : Servibat / serrurerie : Bourdoleix / portes de garages : Doitrand / menuiseries intérieures : Somac / cloisonnement-peinture : Salesse / plafonds suspendus : Sadira / chapes : Centre chape Auvergne / sols souples : Groupe Bernard / carrelage-faïence : Peixoto / plomberie sanitaire : Favier / électricité : Moreno / chauffage-sanitaire-ventilation : CGA / vrd : Colas / espaces verts : Treyve paysages.



MENTION

RÉSIDENCE LES SARMENTS 25 LOGEMENTS

- Lieu : Aubière, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : OPHIS du Puy-de-Dôme
- Maître d'œuvre : Ilot architecture
- Intervenants : terrassements généraux : Dauphin TP / fondations spéciales : Franki fondations / gros

œuvre : Chandeze / charpente-couvert-bardage : Sucheyre / étanchéité-zinguerie AEC / menuiseries extérieures bois : Somac / serrurerie : Bourdoleix / menuiseries intérieures bois : Somac / cloisons-peinture-sols-faïence : ST Sols / électricité : Eiffage énergie / chauffage gaz-plomberie-sanitaire : Glock.



MENTION

IMMEUBLE BUREAUX, COMMERCES ET LOGEMENTS

- Lieu : Aurillac, Cantal
- Maître d'ouvrage : Logisens
- Maître d'œuvre : Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés / (Mathieu Bennet chef de projet) / BET structure bois : 3B Bernard Batut / BET structure béton : SETERSO / BET fluides : AES / BET acoustique : C+
- Intervenants : terrassement-gros œuvre : Soulier SAS / charpente ossature bois-charpente métallique-menuiseries extérieures bois : SARL Bouysse-CM BOIS-ACC / couverture-bardage zinc : Djilali / serrurerie : SARL Costes Frères / étanchéité : SAS Auritoit / plafonds-cloisons doublages-peinture : SARL Dos Santos / menuiseries intérieures bois : Carrier entreprise Bonal / faïence : Brunhes Jammes SAS / sols souples : S.AU.REV / ascenseurs : KONE Limousin / travaux paysagers : Bois et Paysage / plomberie-sanitaire-ventilation-chauffage gaz : Lavergne / électricité : Longuecamp.



MENTION

CONSTRUCTION 10 MAISONS BBC LES 3 FÉES

- Lieu : Cébazat, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : Auvergne Habitat
- Maître d'œuvre : FR architectes
- Intervenants : terrassements généraux : Coudert / vrd : Colas / gros œuvre : Marques / enduits extérieurs : Keser / étanchéité : AEC / charpente : Baroupiro Claude / menuiseries extérieures pvc : Gauthier / menuiseries intérieures : Sauvadet et associés / serrurerie : De La Rosa et fils / portes de garages : Doitrand / finition plâtrerie : Barbeiro / sols collés : Auvergne Solemur /

carrelage faïence : Idée Travaux / plomberie-sanitaire-vmc-ecs- chauffage gaz : Garrigoux / électricité-téléphone : GF3E / tv : Saim / espaces verts : Sénèze-Charriot.

HABITAT INDIVIDUEL



PRIX RÉGIONAL

HAMEAU D'HÉBERGEMENT ÉCO-TOURISTIQUE

- Lieu : Manzat, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : SCl les Hauts de Sauterre et SAS Le bois basalte
- Maître d'œuvre : S. Gardarin-J. Peltier-M. Richard-L. Valet
- Intervenants : vrd : Alain Gardarin / gros œuvre : Guillaume Thoinet / charpente métallique : Batim SAS / ossature bois-étanchéité couverture : EURL Bernard Couchard / menuiseries bois : EURL Bernard Couchard / chauffage-plomberie-sanitaire : Da Silva Sidonio Fournisseurs pour la partie Auto-Construction / encadrement et formation pour la charpente bois : Antoine Leib / fournitures bois d'ossature, bardage, isolants : Scierie des Combrailles / fourniture bois déchiqueté pour bardage et cheminements : Energie bio environnement.



MENTION

CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE

- Lieu : Beaumont, Puy-de-Dôme
- Maître d'ouvrage : M. & Mme Cavier
- Maître d'œuvre : Jean-Paul Reuillard - Alexandre Jacob
- Intervenants : terrassement-gros œuvre : EG2B / charpente métallique : Soreco / étanchéité bardage : Jacques et Cie / menuiseries aluminium : Perret / plâtrerie-peinture-isolation : Freitas / revêtements de sol : sarl JL Boranger / serrurerie : Ysofer.



INDEX

VALEURS D'EXEMPLES®

2015

ÉDITO	3
INTRO	5
PALMARÈS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT	6
LE JURY DU PALMARÈS	7
ESPACE PUBLIC - 2 000 HABITANTS	
Prix régional	
Traverse de bourg - Challiers (15)	8
ESPACE PUBLIC + 2 000 HABITANTS	
Mention régionale	
Requalification ancien site IUFM - Clermont-Ferrand (63)	10
Aménagement Gour de Tazenat - Charbonnières-les-Vieilles (63)	11
Réaménagement Les berges du lac d'Allier - Vichy (03)	12
Réaménagement-Requalification, places Princesse de Polignac et de l'église - Polignac (43)	13
CONSTRUCTION PUBLIQUE ET LIEU DE TRAVAIL	
Prix régional	
Centre de loisirs La Source - Arconsat (63)	14
École maternelle Daniel Fousson, écoquartier Champratel - Clermont-Ferrand (63)	16
Mention régionale	
Réhabilitation extension collège AG Monnet - Champeix (63)	18
Extension école primaire Institution Fénelon - Clermont-Ferrand (63)	19
Maison du citoyen Françoise Dolto - Lempdes (63)	20
Extension réhabilitation salle des fêtes - Mayres (63)	21
Musée des musiques populaires - Montluçon (03)	22
Maison de site gare, train à crémaillère - Orcines (63)	23
Réhabilitation maison Grenouille - Pérignat-ès-Allier (63)	24
Mention régionale & Jury Jeunes	
Construction recyclerie - Cusset (03)	26
Reconversion restaurant gastronomique, 6 chambres d'hôtes - Le Broc (63)	27
Jury Jeunes	
Construction complexe cinématographique Cristal - Aurillac (15)	28
Construction siège Limagrain - Saint-Beauzire (63)	29
Opérations remarquées	
Réhabilitation bâtiment salle d'activités - Thiolières (63)	30
Aménagement mise aux normes salle Gaillard - Clermont-Ferrand (63)	30
Extension réhabilitation école maternelle Guyot Dessaigue - Billom (63)	31
Construction salle socio-culturelle - Braize (03)	31
Construction halle de sports Pierre-Chany - Langeac (43)	32
Services techniques bureaux, ateliers, garages - Ménérol (63)	32
Extension rénovation centre gestion fonction publique territoriale - Clermont-Ferrand (63)	33

EHPAD La Maison du Marronnier Blanc - Gerzat (63)	33
École élémentaire - Montmorin (63)	34
Foyer occupationnel Croix Marine - Pérignat-ès-Allier (63)	34
EHPAD les Chatilles - La Monnerie-le-Montel (63)	35
Immeuble de bureaux Tréma publicité - Romagnat (63)	35
HABITAT COLLECTIF OU GROUPÉ	
Prix régional	
Résidence de l'Olme - Vic-le-Comte (63)	36
Mention régionale	
Résidence Fernand Forest, 18 logements, pôle petite enfance - Aubière (63)	38
Résidence Les Sarments, 25 logements - Aubière (63)	39
Construction immeuble bureaux, commerces et logements - Aurillac (15)	40
Résidence Les Trois Fées, 10 maisons BBC - Cébazat (63)	41
Opérations remarquées	
La ferme de Terrolles, 3 logements locatifs - Domaize (63)	42
Construction atelier d'architecture, logements - Le Rouget (15)	42
Résidence Le Quai, 30 logements - Clermont-Ferrand (63)	43
Résidence Le Chateaubriand, 38 logements - Clermont-Ferrand (63)	43
Résidence Amarelle, 15 logements BBC - Clermont-Ferrand (63)	44
HABITAT INDIVIDUEL	
Prix régional	
Hameau d'hébergement éco-touristique Le Bois Basalte - Manzat (63)	46
Mention régionale	
Construction maison individuelle - Beaumont (63)	48
Opérations remarquées	
Rénovation extension maison de ville - Chamalières (63)	49
Rénovation extension maison - Ceyrat (63)	49
URBANISME OPÉRATIONNEL ET ÉTUDE DE PROGRAMMATION	
Quartier Les Champs, lotissement durable - Châteldon (63)	50
MATÉRIAUX BIOSOURCÉS	
Construction maison bioclimatique - Langeac (43)	52
Rénovation bureaux - Le Puy-en-Velay (43)	53
Le Bois Basalte - Manzat (63)	53
FICHES TECHNIQUES	54
INDEX	62
LE CAUE DU PUY-DE-DÔME	64
REMERCIEMENTS	67
OURS	69

LE CAUE

DU PUY-DE-DÔME

Issus de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement sont mis en place dans 92 départements métropolitains et d'outremer, à l'initiative des Conseils départementaux. Ils sont regroupés au sein de la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE), lieu d'échanges et de valorisation des expériences départementales.

Le CAUE est géré par un conseil d'administration de manière indépendante. Dans ses missions de formation, d'information et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, cet organisme demeure l'interlocuteur privilégié des élus. Toutefois, le CAUE hors du champ concurrentiel et de la maîtrise d'œuvre, ne peut combler la demande d'ingénierie territoriale, aujourd'hui en très forte progression. Il participe cependant aux expériences localement initiées par les parcs naturels régionaux.

Acteur culturel, le CAUE conforte son engagement auprès du milieu scolaire et universitaire, aide les jeunes à devenir les responsables de demain et favorise un apprentissage de la citoyenneté.

Après plus de 35 ans d'existence, le CAUE demeure le militant de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale et le promoteur d'un développement raisonné. Il est un lieu neutre de conseil et d'échange. Son équipe travaille à la cohérence des projets et des territoires, respecte les acteurs et la mémoire des lieux et propose des réponses simples.

UN SERVICE TOUT PUBLIC, UN VRAI MÉTIER DE CONSEIL !

Le CAUE du Puy-de-Dôme a pour mission de :

- Conseiller les particuliers sur le choix d'un terrain, sur tout projet de construction et de rénovation, en site urbain ou rural,
- Développer la connaissance de l'environnement bâti et des paysages,
- Informer sur les démarches, rôles et missions des différents services administratifs et des professionnels,
- Accompagner les collectivités locales dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement,
- Orienter les porteurs de projets spécifiques pour la création ou la réhabilitation d'hébergements touristiques, de bâtiments agricoles, de commerces et du petit patrimoine,
- Éveiller les jeunes à la notion d'espace, d'architecture et d'environnement,
- Promouvoir une architecture contemporaine et un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine.

Porté par le CAUE du Puy-de-dôme, le palmarès régional « Valeurs d'exemples® » 2015 a été réalisé en étroite collaboration avec plusieurs partenaires :

- L'Ordre des Architectes d'Auvergne
- La Maison de l'Architecture Auvergne
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
- L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires du Massif central

Ont contribué au financement du palmarès « Valeurs d'exemples® » 2015 :

- Le CAUE du Puy-de-Dôme
- L'Ordre des Architectes d'Auvergne
- La Maison de l'Architecture d'Auvergne

REMERCIEMENTS

Le CAUE du Puy-de-Dôme, l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, le Commissariat à l'Égalité des Territoires, l'Agence de la Maîtrise de l'Énergie Auvergne remercient l'ensemble des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre qui ont participé au Palmarès régional « Valeurs d'exemples® ». Ils expriment leur gratitude au comité de pilotage du palmarès, aux membres du jury et aux services de l'État, pour leur disponibilité et leur expertise.

L'ouvrage « Valeurs d'exemples® » est édité par le CAUE du Puy-de-Dôme. Il est disponible dans ses locaux.

« **VALEURS D'EXEMPLES®** »
À SUIVRE...

Coordination :

Pour le CAUE du Puy-de-Dôme : Michel Astier, Jean Roques, Christine Descœur, Marie-France Marmy, Aurélie Chacornac, Stéphane David, Philippe Robbe,

Pour l'Ordre des Architectes d'Auvergne : Rodolphe Celiqua,

Pour la Maison de l'Architecture Auvergne : François Bouchaudy, Dominique Gendre, Graziella Monteil,

Pour l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand : Agnès Barbier, Philippe Bucherer,

Pour la Direction Régionale des Affaires Culturelles : Marilyne Doutre.

Photographies :

Les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage ont fourni les photographies,

© Christophe Camus

© Benoît Alazard

© Nicolas Lamouroux

© Hervé Abbadie

© Joël Damase.

Conception graphique :

Agence Qui Plus Est - Clermont-Ferrand

www.quiplusest.com

Impression :

Fusium Imprimerie - Lezoux

Ouvrage édité sur papier certifié FSC.

Tous droits réservés.

Dépôt légal, septembre 2015.

N° ISBN : 979-10-90834-09-5

Valeurs[®] d'exemples

Urbanisme opérationnel et étude de programmation

Espace public - et + de 2 000 habitants

Construction publique et lieu de travail

Habitat groupé ou collectif

Maison individuelle

Utilisation de matériaux biosourcés

CAUE du Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat
129, av. de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 42 21 20
contact@caue63.com

Conseil
architecture
urbanisme
environnement
P U Y - D E - D Ô M E



Prix : 12 euros

N° ISBN : 979-10-90834-09-5